



## CONSEIL D'ECOLE DU 5 JUIN 2015

### Présents :

#### Les enseignants :

Mesdames Sefer, Brémont, Abodja, Mangé, Desroches, Balussou, Moirod, Touzain, Léon, De Barros, Bapaume, Monsieur Le Bras et Madame Salvvert, directrice, présidente du conseil d'école.

#### Le Maire et ses représentants :

Madame Lévêque, maire-adjoint chargée de l'enfance, et des affaires scolaires, Madame Langlois élue, et Madame Cordoeiro, responsable du service enfance jeunesse.

Les représentants de parents d'élèves, FCPE : Monsieur Faivre et Madame Schneider

Secrétaire : Anne-Claire Mangé

Rédactrice : Anne Salvvert

---

### COMMUNIQUÉ

Madame Lévêque, maire-adjoint, demande à lire un communiqué avant que débute le conseil d'école et souhaite que ce communiqué soit inscrit dans le procès-verbal du conseil d'école.

Ce point n'est pas à l'ordre du jour, mais madame Salvvert accepte la lecture du communiqué.

*Communiqué écrit, transmis par madame Lévêque et retranscrit tel quel :*

*Suite à l'annonce de l'annulation de l'organisation de la fête de l'école et surtout à une des raisons évoquées. Le maire, les élus de la commission enfance et de moi-même avons souhaité réagir. Dans la note diffusée aux parents il est écrit : Malgré le souhait.....et ce pour diverses raisons :*

- *Locaux indisponibles malgré une réservation dès le mois d'octobre (ni Gymnase, ni salle d'Orléans)*

*Il nous a semblé important de remettre les choses à leur place.*

*A la suite du premier conseil d'école, une date, le 26 juin avait été évoquée et je dis bien évoquée.*

*A l'issue du 2<sup>ème</sup> conseil d'école le 3 mars, cette demande nous a été confirmée et dans le cas où les locaux ne seraient pas disponibles, une deuxième date était proposée, le 19 juin.*

*Après vérification auprès du service des locations de salles, seul e la date du 19 juin était encore possible. Nous avons donc confirmé la réservation de la salle d'Orléans pour le 19 JUIN ainsi que les salles dans la cour de la ferme. La présence du régisseur était prévue et les gradins devaient être installés. La salle d'Orléans était également réservée pour les répétitions précédant le spectacle.*

*En conclusion si la fête de l'école est annulée cette année ça n'est en aucun cas à cause de locaux indisponibles. Chaque année les services de la commune mettent tout en œuvre pour que cette fête ait lieu dans les meilleures conditions possible et il n'y avait aucune raison pour qu'il soit autrement cette année.*

Réponse de l'école :

- 1) Madame Salvvert s'étonne que monsieur le Maire, madame Lévêque et la commission enfance, aient pris comme référence un courrier adressé aux familles (qui ne leur était pas destiné), et non le courrier adressé au

maire.

- 2) Madame Salvert précise que l'extrait choisi ne fait pas mention de l'ensemble des raisons invoquées dans le courrier. Il manque en effet, les deux autres raisons qui ont amené les enseignants à ne pas organiser une fête d'école comme les autres années : le déménagement en préparation et le plan vigipirate « alerte attentat ».
- 3) Madame Salvert ajoute qu'il y a confusion entre deux informations : la première concerne le spectacle du vendredi 16 juin de madame Balussou, initialement prévu le mardi 23 juin. Il n'a jamais été dit que le spectacle des CM2 (qui n'est pas la manifestation de fin d'année) ne pourrait avoir lieu. Cela a été bien précisé dans le courrier adressé au maire. Madame Balussou confirme que de nombreux échanges de mails ont été nécessaires mais que la salle d'Orléans était bien disponible pour le 16 juin et pour les répétitions du spectacle du CM2A.
- 4) Le projet d'une manifestation devant regrouper toute l'école entre le 22 et le 26 juin est bien impossible, à la fois parce que la salle d'Orléans a été réservée, cette même semaine, aux Mistinguettes (association), mais également parce que le gymnase a été réquisitionné du 8 juin au 3 juillet inclus.
- 5) Enfin la demande de réservation des différentes structures pour la semaine du 22 au 26 juin a été notifiée lors du premier conseil d'école en octobre 2014.

Pour éviter ce genre de désagréments, madame Cordoeiro précise que l'école doit adresser un mail au service enfance, pour toute demande et qu'elle se chargera de faire le nécessaire.

Les enseignants souhaitent réserver dès maintenant la dernière semaine de juin de l'année 2015/2016 (salle d'Orléans, salle Ravier, gymnase, ...) et enverront un mail dans ce sens au service enfance.

---

## PROCÈS – VERBAL

### I° Bilan 2014 / 2015

#### 1) Les classes / l'école

Malgré 3 double-niveaux et certaines classes particulièrement chargées, notamment au CE1 (28) et au CE2 (31), l'année s'est déroulée au mieux. Cela tient entre autres, aux enseignants qui ont réussi à mener à bien leurs projets et à faire progresser leurs élèves malgré les difficultés rencontrées. Élément très positif : 6 MF et uniquement 3 modulants nommés à ½ temps sur l'école.

La modulation placée uniquement sur 2 jours (lundi et jeudi), a permis aux collègues de se rencontrer très régulièrement.

#### 2) La liaison école/famille

Aucun problème majeur, aucune situation particulièrement conflictuelle, entre les familles et l'école.

Le lien avec les familles reste une priorité pour tous les enseignants. Ceux-ci n'ont pas boudé leurs heures pour accorder du temps aux parents que ce soit en entretien individuel ou lors de la remise des livrets, laquelle cette année a été très largement suivie.

Néanmoins, de moins en moins de cahiers signés, notamment dans les grandes classes (CM1 et CM2). Attention, le cahier de correspondance ainsi que les cahiers des élèves restent les outils les plus « parlant ». Les familles doivent absolument montrer qu'elles ont pris connaissance du travail de leur enfant.

Autre problème : les vêtements oubliés. Il faut absolument que les parents marquent les vêtements et s'inquiètent de leur « disparition », car les enfants ne les reconnaissent pas.

#### 3) Gestion des élèves en difficulté ou non

Les Activités pédagogiques complémentaires :

Poursuite cette année des APC. Ces heures d'activités complémentaires sont organisées pour répondre à des besoins

spécifiques sous la responsabilité pédagogique de l'enseignant. Les enseignants ont pu consacrer 1 heure/semaine aux élèves moins à l'aise dans le grand groupe, rencontrant des difficultés passagères ou nécessitant un coup de pouce. Les enseignants évaluent ce principe de manière très positive. La liste des élèves bénéficiaires est revue à chaque session. Cette année, il y a eu 5 sessions, entre septembre et juin. Le nombre d'élèves pris en charge varie de 3 à 6, selon les classes et les sessions. En tout, 92 élèves ont été concernés, soit environ 31% de l'effectif total.

#### Les Stages de Remise à Niveau ou SRAN :

Ils sont toujours proposés et gérés par l'Education Nationale, pendant les vacances scolaires : printemps et été, et sont destinés aux CM1 et CM2. Dans l'ensemble, les familles font confiance aux enseignants qui établissent les listes d'élèves susceptibles d'y participer. Le stage de printemps a eu lieu à Mandres et a pu accueillir 13 élèves. Pour le prochain stage en août, les propositions iront plutôt vers les CM2, futurs 6<sup>ème</sup>. Le stage aura lieu à Villecresnes et a été proposé à une quinzaine d'élèves. Seules deux réponses positives à ce jour. 4 enseignants de l'école étaient volontaires. L'implication des élèves a permis d'observer des progrès (attitude face au travail et acquisitions).

#### Les élèves avec Auxiliaire de Vie Scolaire individuelle :

6 élèves ont bénéficié de l'accompagnement d'une AVSi ou AVSm (3 AVS sur l'école).  
En 2015/2016 : 1 dossier supplémentaire a été déposé à la MDPH.  
Mais deux élèves bénéficiaires cette année quittent l'école le 3 juillet 2015.

#### Les passages :

Les passages sont discutés chaque année lors de conseils de cycles, courant mai. La proposition de maintien se fait toujours en concertation et s'appuie sur l'avis de la psychologue scolaire et des familles. Le maintien doit rester exceptionnel. En cas de désaccord avec les familles la décision est encore plus difficile car cela risque de ne pas être bénéfique pour l'enfant. Cette année, 5 maintiens ont été envisagés mais seuls 3 ont été proposés, soit 1%. 1 maintien est demandé par une famille et fait l'objet d'une concertation supplémentaire. 1 maintien est accepté au CP pour une enfant qui est arrivée du Congo en cours d'année.

#### **4) Les déclarations d'accidents :**

3 sur l'année, dont 1 pour une bosse, soit 1% sur l'ensemble de l'école.  
3 raisons à cela :  
- la vigilance des enseignants,  
- l'organisation de plusieurs services,  
- la durée effective des récréations : entre 15 et 20' maximum.

#### **5) Les projets :**

Inscrit au projet d'école, le parcours culturel 2014/2015 était axé autour des arts de l'espace. Cette année, la municipalité a participé à la réalisation du projet théâtre du CM2A, au financement des cars pour les sorties et la classe de découverte du CM2B. Certains projets comme les constructions kapla, et certains musées en lien avec le projet architecture ont été également pris en charge par un fond spécifique alloué par Bouygues immobilier.

Remarque : les sorties ont été davantage limitées cette année à cause du plan vigipirate. Certaines sorties ont pu se faire à Paris avec l'autorisation de la directrice.

- Les Charmilles ont pu suivre de près la construction de la nouvelle école, (visites de chantier pour connaître les différents corps de métier, les matériaux, les engins, etc.). Toutes les classes ont pu observer le démontage de la grue. Toutes les classes auraient souhaité emmener leurs élèves pour une visite de chantier, mais l'organisation de visites guidées le samedi matin, par la mairie n'était pas aisée, (nécessité d'avoir chefs de chantier, conducteurs de travaux et architectes sur place).

- Les CM2B ont vécu une classe transplantée au cours de laquelle une maquette a été réalisée. La mairie et Bouygues souhaitaient un retour. Les élèves ont préparé avec l'enseignant un moment d'exposition des travaux, de la maquette et la projection d'un film sur le déroulement de la classe transplantée. Monsieur Le Bras déplore que personne, hormis le Maire, ne se soit déplacé pour répondre à l'invitation des élèves.

- Cinq classes ont pu se rendre à la cité de l'architecture, quatre à Guédelon. Deux classes se rendront le 19 juin au château de Fontainebleau.

Deux classes des Charmilles ont bénéficié d'un intervenant du CUIE. Elles sont allées voir la maquette exposée à la mairie et ont pu interviewer le maire sur le rôle du conseil municipal dans la construction de l'école.

## II° Rentrée 2015 : effectifs et structure envisagée pour la rentrée

Les chiffres tiennent compte des départs annoncés et des arrivées mais ne permettent pas d'envisager, dès à présent une ouverture.

62 arrivées de GS contre un départ de 66 CM2.

11 déménagements prévus. 4 nouveaux inscrits.

C'est la première année qu'il y a autant de départs de l'école.

**Total : 287 élèves au 3 juin 2015.** Il n'y aura donc pas d'ouverture, sauf augmentation importante des effectifs car de nombreux logements vont être livrés. Il y a néanmoins un risque d'avoir entre 15 ou 20 élèves qui vont surcharger les classes sans pour autant donner droit à une ouverture.

Rentrée 2014	Provenance	nouveaux	Maintiens		Sauts de classe	Départs annoncés	total
CP	62 GS	2	+1	0	0		65
CE1	58 CP	0	+0	-1	0	-1 Moléana	56
CE2	61 CE1	0	+0	-0	0	-3 Vignerie /Massat /Afonso	58
CM1	45 CE2	2	0	-0	0	-2 Oueslati / Palka	45
CM2	69 CM1	0	+1	0	0	-5 Moléana / Marques/ Mogade /Boucher/ Frémont	65
<b>TOTAUX</b>	295	4	2		0	<b>11</b>	287

Aucune structure n'est actuellement envisagée. Des doubles-niveaux seront une fois encore, nécessaires.

**Enseignants** : comme chaque année, c'est la grande question : combien restent, combien partent, qui arrivent, à quelle date ?

Ce qui change : 2 postes de MF en moins, remplacés par des postes d'adjoints sans spécialité. Mais un de ces postes sera réservé pour un fonctionnaire stagiaire à mi-temps. On passe donc de 10 maîtres formateurs possibles à 8.

Pour les modulations, on ne sait toujours pas quelle sera l'organisation proposée à Mandres.

## Rappel : Accueil et informations à destination des familles :

- Le livret CP. On attend les dernières informations pour effectuer les modifications. La mairie sera sollicitée pour le copier et l'adresser aux familles via l'école maternelle.
- Comme tous les ans, la structure prévisionnelle sera affichée la veille des vacances et les listes d'élèves seront affichées le lundi 31 août au soir, veille de rentrée. Compte tenu de la situation particulière à Mandres, nominations tardives et effectifs susceptibles de changer, il est impossible d'afficher les listes avant.
- Comme chaque année, les CP rentreront ½ heure plus tard que les autres classes pour permettre une rentrée plus sereine. Les familles seront autorisées à les accompagner dans la cour.
- Une réunion de rentrée est prévue, **salle polyvalente** pour tous les nouveaux parents aux alentours de 9h30,

en compagnie de monsieur le Maire, de madame Lévêque et de madame Cordoeiro.

### III° Budget mairie

Pour l'année 2015, même budget de fonctionnement qu'en 2014 soit 12 588 €.

Une partie a déjà été utilisée pour acheter du papier soit 525 €. Nous disposons donc de 12 000 € quel que soit le nombre d'élèves à la rentrée. Les classes disposent donc d'environ 30 €/élèves.

**Cette année encore, aucun budget investissement n'a été prévu.** Les classes ont également bénéficié de 5000 euros pour les sorties.

Un budget est-il prévu pour remplacer le mobilier scolaire qui aurait besoin d'être changé ? La mairie répondra en fonction des besoins des enseignants.

Dans la nouvelle école, sur les 12 classes possibles, deux classes n'ont pas de réserve. Les enseignants auront-ils du mobilier ?

La coopérative scolaire : la participation familiale cette année s'élève à 6387 €, soit 21 € en moyenne par élève. 30% reviennent à la coop générale. Ce qui permet entre autres, de participer aux sorties scolaires.

Du matériel a été acheté : un nouveau vidéoprojecteur et des postes CD, ainsi que du matériel de sport.

Cf compte de fonctionnement général.

En banque : 7 602.08 € - 1 974.69 (classes) = 5 627.39 €

### IV ° Déménagement / Installation :

A la rentrée 2015, la cour de récréation n'étant pas entièrement fonctionnelle, la mairie demande que 7 classes sur 11 soient installées aux Charmilles dans les nouveaux locaux. 4 classes resteraient installées à CDG jusqu'à la Toussaint.

Les enseignants souhaitent connaître la date à laquelle ils pourront avoir accès à leur classe afin de s'installer dans les meilleures conditions et préparer la rentrée. Ils souhaitent également connaître le nom de la nouvelle école.

Ce sera « Les Charmilles ».

Madame Lévêque précise que la livraison officielle sera faite le 28 août (commission de sécurité).

Une réunion aura lieu vendredi 12 juin et la mairie nous dira ce qu'il en est.

→ Rappel : Madame Salvert redit son souhait que le déménagement et l'emménagement se fassent dans les meilleures conditions, il est inutile d'agir dans la précipitation. Si les conditions d'accueil ne sont pas remplies, il vaut mieux déménager petit à petit pour garantir une rentrée sereine à tous.

Il est également demandé, comme cela a déjà été vu, en partie, lors d'une réunion organisationnelle, que :

- la salle de sciences soit laissée en l'état à CDG pour les réunions de pré-rentrée (28 et 31 août).
- le bureau de la directrice soit partiellement déménagé
- la salle des maîtres des Charmilles soit installée dans la salle des maîtres, y compris le tableau velleda, les panneaux d'affichage et les présentoirs + casiers pour 12 classes.
- les panneaux d'affichage soient installés contre le mur, à l'entrée. Les boîtes à lettres sur l'autre mur.

### Questions diverses concernant la nouvelle école :

- « Faire » le noir pour rendre lisible les documents projetés, sera-t-il possible dans chaque classe ? → Oui
  - Que devient l'ancien mobilier du restaurant scolaire si celui-ci est remplacé ? → Le mobilier de la cantine n'est pas entièrement renouvelé, juste les chaises. L'ancien mobilier servira pour les activités périscolaires.
  - Est-il prévu des étagères dans les réserves ? → Cela devra être vu avec les services techniques.
  - Dans la cour de la nouvelle école, sera-t-il possible d'avoir des tracés pour les rangs et des marelles ? → Cela devrait pouvoir se faire.
  - Qu'en est-il des tableaux ? → Toutes les classes seront équipées de triptyques à la rentrée. Seules deux classes seront équipées du TNI à la rentrée. Il est prévu que toutes les classes le soient en janvier.
- Cette solution qui ne correspond pas à ce qui a été demandé par les enseignants et validé par Pascal Partaix, pourra-t-elle être réétudiée ?
- Des casiers dans la salle des maîtres, pour les enseignants sont-ils prévus ?
  - Est-il possible de revoir la répartition des locaux dans la nouvelle école ? La salle qui servirait de salle d'arts visuels

initialement prévue à côté de la salle informatique, n'est peut-être pas la meilleure solution.

Déménagement : les cartons arriveront à partir du 22 juin. La BCD et la salle informatique seront déménagées le 29 juin.

### III° Rythmes scolaires

Rappel des nouveaux horaires : lundi et jeudi : 15h00.

Etude : l'étude fonctionnera le mardi et le vendredi de 16h30 à 18h. Le lundi et le jeudi, nous verrons en fonction du nombre d'élèves présents, et de l'organisation des NAP.

Certains jours, toutes les salles de classe sont occupées. La demande est que les salles de classe soient, en priorité, utilisées pour les enseignements (étude et APC).

Les APC fonctionneront comme cette année : 1heure / semaine pour des élèves sélectionnés par l'enseignant de la classe. Elles fonctionneront 2 jours dans la semaine. L'organisation ne peut être anticipée. Il faudra attendre la rentrée.

Les parents souhaitent que l'étude et les NAP ne soient pas sur la même tranche horaire. Mais cela obligerait les enseignants à attendre 1H30 pour assurer l'étude. De plus, les enfants seraient-ils aptes à « étudier » après les NAP ?

Il est important que les choix opérés soient faits dans l'intérêt de l'élève.

La question de l'étude sera donc à l'ordre du jour de la rentrée 2015.

Quels types d'activités seront proposés aux élèves ? → Danse, musique, arts plastiques, sport, tennis, ...

### IV° Manifestations de fin d'année scolaire 2014 / 2015

Le 16 juin aura lieu la représentation théâtre du CM2 A à 19 heures (salle d'Orléans). La classe souhaiterait faire une répétition le lundi et le mardi pour accueillir les autres classes.

Chaque famille sera destinataire d'une information concernant l'organisation de la journée particulière placée le 30 juin, entre 10h et 16h30.

Les parents pourront voir ce qui a été fait dans la journée en venant chercher leur enfant à 16h30 ou à 18h.

DATES et HORAIRES	MANIFESTATIONS	CLASSES CONCERNEES	LIEU
<b>Mardi 16 juin</b> 19h00/20h30	<b>Spectacle CM2A</b>	CM2A 27 élèves	Salle d'Orléans
<b>Mardi 30</b> <b>De 10h à 11h30 et de 13h30 à 16h30</b>	<b>« Une page se tourne »</b> <b>Installation</b> <b>Construction</b> <b>Orientation</b> <b>Dessins</b> <b>Tags</b> <b>Jeux</b> <b>Goûter</b>	<b>Toutes les classes</b>	Cour CDG Charmilles Parc Beauséjour

### VI° Divers :

#### 1) La photo

Les parents d'élèves demandent à ce que les deux photos (individuelle et classe) soient faites en même temps.

Cela a été vu avec le photographe. Cela pose problème (plus d'élèves qu'en maternelle, plus de classes et deux sites).

Néanmoins, cela sera tenté en 2015/2016, à la demande des familles, et réalisé sur deux jours.

## **2) La liste de fournitures**

Comme tous les ans, une liste commune pour le matériel « incontournable » est donnée aux élèves en fin d'année. Chaque enseignant ajuste cette liste à la rentrée en s'attachant à n'exiger que le minimum indispensable au bon fonctionnement.

## **3) Sorties scolaires et budgets**

Les parents demandent à ce que les enseignants réfléchissent dès le mois de juin aux sorties et projets pour les communiquer, dès la rentrée, la mairie.

La mairie, dès le mois d'octobre, se renseignera sur les projets des enseignants afin réfléchir au budget en fonction des besoins et des demandes.

Les enseignants rappellent combien il est coûteux en temps et en énergie de monter un projet, notamment un projet de sortie avec nuités. Difficile donc de se lancer sans savoir au préalable, s'il y aura le financement.

La mairie pense que l'enveloppe budgétaire de l'année 2015 sera identique à celle de 2014, soit un budget pour 1 une classe transplantée et 5000 euros pour les sorties sans nuité.

Fin du conseil à 20h45

Anne SALVERT